



AUTORISATION D'UN USAGE CONDITIONNEL

RUE DU DOMAINE-BELLEVUE (LOT 6 291 872)

Conformément à l'article 145.33 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.R.Q. c. A-19.1), un avis public est, par la présente, donné par la soussignée, directrice générale et greffière, qu'il sera statué sur une demande d'autorisation d'un usage conditionnel pour la construction d'une habitation multifamiliale de douze (12) logements lors de la séance ordinaire du conseil municipal qui se tiendra le mardi 7 avril 2026 à 19 h 30, à la salle du conseil située au 588, rue De Montcalm, Berthierville.

IMMEUBLE VISÉ

La demande, présentée en vertu du règlement sur les usages conditionnels numéro 967, vise le terrain actuellement vacant portant le numéro de lot 6 291 872, ayant front sur la rue du Domaine-Bellevue et situé à l'intérieur de la zone 1-R-34.

NATURE ET EFFETS DE LA DEMANDE

La présente demande vise à autoriser, conformément aux dispositions du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels ainsi que du règlement de zonage numéro 748 et leurs amendements, la construction d'un immeuble résidentiel multifamilial de douze (12) logements sur le lot précité.

Des conditions particulières peuvent être ajoutées à l'autorisation de cet usage, conformément à l'article 26 du règlement numéro 967 sur les usages conditionnels.

Toute personne intéressée à se faire entendre par le conseil relativement à cette demande pourra le faire à l'occasion de la séance du conseil municipal, le mardi 7 avril 2026 à 19 h 30, à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Donné à Berthierville, ce 19 mars 2026

Sylvie Dupois
Directrice générale et greffière